

# **La filière indépendante en colère : A quand la diversité dans les salles de cinéma ?**

18 MARS 2016

Mercredi 16 mars matin, l'amendement n°216 au projet de Loi relatif à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine, déposé en vue de son examen en Commission des affaires culturelles, prévoyait les bases d'une régulation des conditions d'exposition des films en salles.